



MAIRIE DE NÉBOUZAT

COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

La loi du 30 juin 2004 demande aux communes de mettre en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées isolées.

Il a pour finalité exclusive de faciliter le contact avec la personne ou sa famille lors d'événements climatiques ou de crise sanitaire.

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, il permettra l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Toute personne se sentant concernée peut solliciter son inscription sur ce registre en prenant contact avec le secrétariat de mairie.

Bien cordialement.

Mairie de Nébouzat 32 Place de l'Eglise – Le Bourg 63210 NEBOUZAT

Tél : 04.73.87.10.10 – Mail : communedenebouzat@orange.fr